

ASSOCIATION
PAROLES DE FEMMES
LE RELAIS

-
ACCUEIL, ÉCOUTE,
ACCOMPAGNEMENT
DES FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE
ET LEURS ENFANTS



Qualiopi 
processus certifié
(Demande d'agrément en cours)

PROGRAMME
DE FORMATIONS
ET D' ACTIONS

PÔLE PRÉVENTION - FORMATION





PAROLES DE FEMMES

LE RELAIS



LE RELAIS DE SÉNART

À Vert-Saint-Denis pour les aggloms
Grand Paris Sud, Melun Val de Seine et
leurs environs.

27, rue de l'Etang

77240 Vert-Saint-Denis

Ligne d'écoute : 01.64.89.76.40

Tél partenaire : 01.64.89.76.43

antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr



MAISON DES FEMMES LE RELAIS

À Montereau-Fault-Yonne pour
les arrondissements de Provins
et Fontainebleau.

5, avenue du Général de Gaulle

77130 Montereau-Fault-Yonne

Ligne d'écoute : 01.60.96.95.94

Tél partenaire : 01.60.96.95.95

antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr



PAROLES DE FEMMES

À Massy pour le nord, le sud
et l'ouest de l'Essonne

Maison de la formation et de l'emploi,

11 avenue du Noyer Lambert, 91300 Massy

Tél. : 01.60.11.97.97

antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

Au 1^{er} janvier 2019, les Associations
Paroles de Femmes 91 et **Solidarité
Femmes – Le Relais 77** ont fusionné
pour devenir l'Association
Paroles de Femmes – Le Relais.

Plus de 30 ans d'expérience dans
l'accueil, l'écoute, l'accompagnement
et l'hébergement des femmes victimes
de violences et de leurs enfants nous
ont permis d'acquérir une réelle
expertise de la problématique et des
bonnes pratiques à mettre en œuvre
en direction de ce public spécifique.

Nos établissements sont reconnus
structures « référentes violence
conjugale » par les pouvoirs publics.



Paroles de Femmes-Le Relais



www.parolesdefemmes-lerelais.com



Qualiopi
processus certifié

(Demande d'agrément en cours)



NOS ACTIONS

PRÉVENTION

P.9

FORMATIONS

P.11

p.12 **Méthodologie**

p.13 **Sensibilisation** sur la violence conjugale

p.14 **Formation** Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail

p.15 **Formation** Les Cyberviolences conjugales : les identifier pour aide les victimes à se protéger

p.16 **Formation** Stéréotypes sexistes & cyberviolences chez les jeunes

p.17 **Formation** Les femmes victimes de violence conjugale : Repérer, Orienter, Mettre en sécurité

p.20 **Formation** Les femmes et les enfants victimes de violence conjugale Repérer, Évaluer, Accompagner

p.21 **Formation** Les femmes migrantes victimes de violence conjugale

p.22 **Formation** Les violences sexuelles faites aux femmes

p.23 **Échanges** post-formation.

FORMATIONS SUR MESURE

P.25

ANIMATIONS & EXPOSITIONS

P.27

RÉSEAU

P.29

INSCRIPTION

P.31

PAROLES
DE FEMMES
LE
RELAIS



PRÉSENTATION DES INTERVENANTES

ESSONNE

SEINE-ET-MARNE



FORMATION

ÉLISE CATONNET

Cheffe de service,
Chargée d'actions de formation,
diplômée CAFERUIS.

STÉPHANE PUNEL

Cheffe de projet de formation,
Formatrice diplômée pour adultes,
Conseillère en économie sociale et
familiale de formation initiale.



PRÉVENTION

AGATHE COUSTÈRES

Chargée d'actions de prévention,
Master d'étude du genre - sociologie.

AUDE REDOLFI

Cheffe de projet de prévention,
Master Sciences Politiques,
Mention Médias, Publics et
Cultures numériques.

DELPHINE MARRON

Chargée d'actions de prévention,
Conseillère en économie sociale
et familiale.

HORTENSE RUBIO

Chargée d'actions de prévention,
Conseillère en économie
sociale et familiale.

LES ÉQUIPES DE L'ASSOCIATION

Des professionnel.le.s et des bénévoles de l'Association interviennent dans les actions du Pôle Prévention-Formation pour partager leurs expériences et analyses de la violence conjugale et de l'accompagnement des victimes.

PRÉ



VEN

TION

PRÉVENTION

ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

ENJEUX

Les relations amoureuses et amicales entre jeunes sont fréquemment marquées par des comportements et violences sexistes. Aborder la question avec les enfants et les adolescent.e.s permet de prévenir la mise en place de relations inégalitaires voire violentes, et de favoriser la sortie de ce qui peut apparaître à de jeunes victimes comme une impasse.

Plus largement, interroger la place de chacun.e dans la société encourage l'exercice d'une analyse critique des jeunes sur les stéréotypes et injonctions sociales qui pèsent sur elles et eux. La déconstruction de leurs propres points de vue et expériences contribue à désamorcer les mécanismes de légitimation et de reproduction des inégalités.

OBJECTIFS

- Favoriser l'échange entre jeunes dans un climat sécurisant et respectueux de la parole de tou.te.s.
- Interroger leurs représentations du féminin et du masculin
- Sensibiliser les jeunes sur les inégalités femmes-hommes
- Promouvoir des relations amicales et amoureuses égalitaires

PARTICIPANT.E.S

Jeunes filles et garçons d'établissements scolaires, services de Jeunesse et de Prévention, FJT, PJJ, Missions Locales...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les modalités d'intervention sont co-construites avec les partenaires qui nous sollicitent ; animation d'ateliers à partir de films-outils, jeux, saynètes, débats mouvants... L'équipe d'animatrices de prévention est formée à la Méthodologie «Théâtre-forum».

AGRÉMENT ÉDUCATION NATIONALE

L'association bénéficie de l'agrément national délivré par le Ministère de l'éducation Nationale pour intervenir en milieu scolaire en tant que membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, et de l'agrément de l'Académie de Créteil et de Versailles.

TARIF : nous consulter

Renseignements complémentaires
auprès du **secrétariat (coordonnées p31)**



FOR
IMAGINATIONS

LES FORMATIONS

Les formations s'adressent à tous.te.s les professionnel.le.s et bénévoles souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences conjugales, les violences faites aux femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les violences conjugales ayant des conséquences sur tous les domaines de la vie des femmes et des enfants, les professionnel.le.s concerné.e.s par ces formations sont notamment ceux qui interviennent dans les secteurs :

- SOCIAL
- SANTÉ
- FORCES DE L'ORDRE
- JUSTICE
- ENFANCE, PETITE ENFANCE
- ÉDUCATION
- LOGEMENT
- EMPLOI, INSERTION
- RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION EST ORGANISÉE SELON UN PARCOURS EN **3 ÉTAPES** :

- 1. SENSIBILISATION**
- 2. FORMATION(S)**
- 3. ÉCHANGES POST-FORMATION**

Pour joindre le secrétariat du Pôle Prévention-Formation :

Pour la Seine-et-Marne : 01.60.96.95.95
elodie.carabasse@parolesdefemmes-lerelais.fr

Pour l'Essonne : 01.60.11.97.97
antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

LA MÉTHODOLOGIE

Toutes nos interventions sont animées par **une ou plusieurs chargée d'action de formation ou de prévention.**

LE PRINCIPE DE CO-CONSTRUCTION PRÉSIDE À L'ÉLABORATION DE TOUS NOS MODULES :

- Avec les femmes accueillies qui sont les premières expertes des difficultés qu'elles rencontrent et des leviers pour en sortir,
- Avec les participant.e.s, dans le souci de privilégier l'échange et la construction de réponses communes à une réalité concrète.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- Méthode participative et active
- Présentiel collectif
- Recueil collectif des attentes et besoins
- Évaluation collective et individuelle
- Retour réflexif à distance (retour d'expérience) pour la formation
- Analyse des évaluations pour faire évoluer l'offre d'intervention présentée dans notre programme annuel.

OUTILS D'INTERVENTION :

Alternance d'apports théoriques et pratiques, présentations Power-Point, films outils, études de cas pratiques, mises en situations, photo-langage...

Le matériel pédagogique présenté en formation est transmis à chaque participant.e en fin de session sur une clé USB, ou par le biais d'une mallette pédagogique.

Paroles de Femmes – Le Relais est agréée organisme de formation par la Préfecture d'Île-de-France (Enregistré sous le N° d'agrément 11 77 0401977 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

**NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES
AUX PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP À LA DEMANDE**

SENSIBILISATION SUR LA VIOLENCE CONJUGALE

DURÉE : 1/2 JOURNÉE



Elle constitue la 1^{ère} étape du parcours de formation et constitue un préalable obligatoire.

Pas de pré-requis nécessaire

ENJEUX





Au vu de l'ampleur de la problématique, nous avons tous et toutes dans notre entourage tant professionnel que personnel des femmes victimes de violence conjugale. La méconnaissance qui entoure ces situations, les croyances erronées rendent le repérage difficile. Il est primordial pour pouvoir aider les victimes de comprendre les mécanismes opérant dans ce contexte et de déconstruire les représentations qui l'entoure. Ceci est un prérequis de base pour pouvoir aller plus loin dans la prise en charge des victimes de violence conjugale.

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes et les impacts de la violence conjugale
- Prendre conscience de l'importance du phénomène et de ses manifestations
- Identifier les missions des professionnel.le.s spécialisé.e.s
- Intégrer la spécificité de la problématique dans sa pratique professionnelle

DATES 2021

Montereau-F-Y

-  19 janvier
-  9 mars
-  8 juin
-  16 novembre

Massy

-  13 avril

Sénart

-  9 février
-  4 mai
-  21 septembre
-  7 décembre

Etampes

-  12 octobre

PROGRAMME

- Faire le point sur ses représentations
- La violence conjugale : caractéristiques sociodémographiques
- Les différentes formes de violence conjugale
- L'analyse de la violence conjugale comme processus d'emprise
- Identifier les acteurs et actrices de la prise en charge
- Pour aller plus loin : construire son parcours de formation personnalisé

Si vous souhaitez faire bénéficier votre équipe d'une **sensibilisation sur site** ou obtenir des **renseignements complémentaires**, merci de contacter le **secrétariat (coordonnées page 31)**.

COMPRENDRE ET AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

DURÉE : 2 JOURS

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour bénéficier de cette formation

ENJEUX :

La récente loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. Elle a impliqué tous les acteurs de l'entreprise dans la mise en œuvre des actions et mesures de prévention. Des référents, sensibilisés et formés sur le sujet, doivent désormais être désignés à la fois par les entreprises et parmi les représentants du personnel. C'est dans ce cadre et afin de vous accompagner dans la mise en place de cette loi au sein de votre entreprise que nous vous proposons cette formation.

OBJECTIFS :

- Identifier les violences sexistes et sexuelles
- Comprendre les mécanismes et les conséquences sur les victimes,
- Déconstruire les idées reçues sur les violences sexuelles et sexistes au travail
- Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur en matière de prévention et de prise en charge
- Accueillir, écouter, orienter une victime de violences sexistes et sexuelles
- Connaître les ressources et contacts spécialisés pour orienter les victimes

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du **secrétariat** (**coordonnées p31**).

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

LES CYBERVIOLENCES CONJUGALES

LES IDENTIFIER POUR AIDER LES VICTIMES À SE PROTÉGER

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour bénéficier de cette formation

ENJEUX

Avec le développement des nouvelles technologies, un nouveau moyen d'exercer la violence est apparu ces dernières années : les cyberviolences conjugales.

9 femmes sur dix victimes de violences conjugales sont victimes d'au moins une forme de cyberviolences. Celles-ci vont se cumuler avec les autres formes de violences conjugales.

Encore méconnues, les professionnels ne les identifient pas toujours alors que des solutions de protection existent.

OBJECTIFS

- Repérer les différentes formes de cyberviolences conjugales
- Connaître le cadre légal
- Identifier les moyens de protection pour en informer les victimes

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

STÉRÉOTYPES SEXISTES & CYBERVIOLENCES CHEZ LES JEUNES

DURÉE : 2 JOURNÉES

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour s'inscrire à cette formation

ENJEUX

Les stéréotypes sexistes sont en grande partie à l'origine des violences que subissent les jeunes filles. Décrypter les représentations et les comportements sexistes, s'approprier des outils et des supports d'interventions permettront de promouvoir une éducation égalitaire ainsi que de lutter contre tous types de violences sexistes.

Le développement des nouvelles technologies a fait apparaître un nouveau moyen d'exercer de la violence : la cyberviolence.

Afin de pouvoir les prévenir et les combattre, il est important que les acteurs et actrices de terrain puissent connaître les différentes formes de cyberviolences, savoir comment intervenir auprès des jeunes pour prévenir ces comportements et protéger et orienter les victimes .

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

OBJECTIFS

- Comprendre le concept de « genre »
- Déconstruire les stéréotypes sexistes
- Promouvoir une éducation égalitaire
- Identifier le lien entre ces stéréotypes et les violences de genre dont les cyberviolences
- Repérer les différentes formes de cyberviolences à caractère sexiste et sexuel
- Appréhender les recours pour prévenir ces comportements et protéger les victimes
- Orienter les victimes vers les partenaires adaptés.

DATES 2021

Sénat

 9 & 10 décembre

TARIFS :

Formation Continue : 260 euros

Hors Formation Continue : 200 euros

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S MAX. : 15 pers.

HORAIRES : 9h30-17h

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

REPÉRER, ORIENTER, METTRE EN SÉCURITÉ

DURÉE : 2 JOURNÉES

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour s'inscrire à cette formation

ENJEUX

En matière de violence conjugale, la loi du silence prévaut le plus souvent et les femmes qui en sont victimes s'expriment difficilement sur ce qu'elles subissent. Il est donc important que les professionnel.le.s puissent détecter une situation à risque. Ce module leur permettra à la fois d'identifier et d'intégrer dans leur activité les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'écoute, et d'élaborer avec les femmes un plan de sécurité adapté qui tienne compte des facteurs de dangerosité et de leur situation juridique.

OBJECTIFS

- Repérer les situations de violence conjugale et identifier leurs impacts
- Intégrer à sa pratique professionnelle les techniques et postures d'accueil et d'écoute de ce public
- Connaître le cadre légal, civil et pénal et lever les freins au dépôt de plainte
- Orienter les victimes vers les professionnel.le.s partenaires et maîtriser les protocoles de mise en sécurité

DATES 2021

Montereau-F-Y

 18 & 19 nov.

Sénart

 6 & 7 mai

TARIFS :

Formation Continue : 260 euros

Hors Formation Continue : 200 euros

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S MAX. : 15 pers.

HORAIRES : 9h30-17h

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

FORMATIONS 2021

Sous réserve de disponibilité, les formations sur site peuvent être programmées sur les créneaux restant disponibles.

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN					
1	V	1	L	1	L	1	J	1	S	1	M				
2	S	2	M	2	M	2	V	2	D	2	M				
3	D	3	M	3	M	3	S	3	L	3	J				
4	L	4	J	4	J	4	D	4	M	Sensibilisation	4	V			
5	M	5	V	5	V	5	L	5	M		5	S			
6	M	6	S	6	S	6	M	6	J	Repérer, orienter, mettre en sécurité	6	D			
7	J	7	D	7	D	7	M	7	V		7	L			
8	V	8	L	8	L	8	J	8	S		8	M	Sensibilisation		
9	S	9	M	Sensibilisation	9	M	Sensibilisation	9	V		9	M			
10	D	10	M		10	M		10	S		10	L	10	J	
11	L	11	J		11	J		11	D		11	M	11	V	
12	M	12	V		12	V		12	L		12	M	12	S	
13	M	13	S		13	S		13	M	Sensibilisation	13	J	13	D	
14	J	14	D		14	D		14	M		14	V	14	L	Femme et enfant
15	V	15	L		15	L		15	J		15	S	15	M	
16	S	16	M		16	M		16	V		16	D	16	M	
17	D	17	M		17	M		17	S		17	L	17	J	Femme et enfant
18	L	18	J		18	J		18	D		18	M	18	V	
19	M	Sensibilisation	19	V		19	V		19	L		19	M	19	S
20	M		20	S		20	S		20	M		20	J	20	D
21	J		21	D		21	D		21	M		21	V	21	L
22	V		22	L		22	L		22	J		22	S	22	M
23	S		23	M		23	M		23	V		23	D	23	M
24	D		24	M		24	M		24	S		24	L	24	J
25	L		25	J		25	J		25	D		25	M	25	V
26	M		26	V		26	V		26	L		26	M	26	S
27	M		27	S		27	S		27	M		27	J	27	D
28	J		28	D		28	D		28	M		28	V	28	L
29	V				29	L		29	J		29	S		29	M
30	S				30	M		30	V		30	D		30	M
31	D				31	M					31	L			

■ À ÉTAMPES

■ À SÉNART

■ À MONTEREAU-FAULT-YONNE

■ À MASSY

■ VACANCES SCOLAIRES (ZONE C)

🕒 HORAIRES :

SENSIBILISATION : 13H30 À 17H

FORMATIONS : 9H30 À 17H

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		
1	J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M	
2	V	2	L	2	J	2	S	2	M	2	J	
3	S	3	M	3	V	3	D	3	M	3	V	
4	D	4	M	4	S	4	L	4	J	4	S	
5	L	5	J	5	D	5	M	5	V	5	D	
6	M	6	V	6	L	6	M	6	S	6	L	
7	M	7	S	7	M	7	J	7	D	7	M	
8	J	8	D	8	M	8	V	8	L	8	M	
9	V	9	L	9	J	9	S	9	M	9	J	
10	S	10	M	10	V	10	D	10	M	10	V	
11	D	11	M	11	S	11	L	11	J	11	S	
12	L	12	J	12	D	12	M	Sensibilisation	12	V	12	D
13	M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	L	
14	M	14	S	14	M	14	J	14	D	14	M	
15	J	15	D	15	M	15	V	15	L	15	M	
16	V	16	L	16	J	16	S	16	M	Sensibilisation	16	J
17	S	17	M	17	V	17	D	17	M	17	V	
18	D	18	M	18	S	18	L	18	J	Repérer, orienter, mettre en sécurité	18	S
19	L	19	J	19	D	19	M	19	V	19	D	
20	M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	L	
21	M	21	S	21	M	Sensibilisation	21	J	21	D	21	M
22	J	22	D	22	M	22	V	22	L	22	M	
23	V	23	L	23	J	23	S	23	M	23	J	
24	S	24	M	24	V	24	D	24	M	24	V	
25	D	25	M	25	S	25	L	25	J	25	S	
26	L	26	J	26	D	26	M	26	V	26	D	
27	M	27	V	27	L	27	M	27	S	27	L	
28	M	28	S	28	M	28	J	28	D	28	M	
29	J	29	D	29	M	29	V	29	L	Femme et enfant	29	M
30	V	30	L	30	J	30	S	30	M	30	J	
31	S	31	M				31	D			31	V

LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE REPÉRER, ÉVALUER, ACCOMPAGNER

DURÉE : 4 JOURNÉES

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour s'inscrire à cette formation

ENJEUX

Les violences conjugales ont des conséquences sur l'ensemble des domaines de la vie des femmes et des enfants qui en sont victimes. Il est essentiel pour les professionnel.le.s qui les accueillent de les appréhender de manière globale pour évaluer la dangerosité des situations et proposer un accompagnement adapté et au plus près de leurs besoins.

OBJECTIFS

- Repérer les situations de violences conjugales
- Identifier les conséquences sur les femmes victimes et leurs enfants
- Évaluer la situation des victimes pour une meilleure prise en charge
- Connaître et utiliser le cadre légal pour protéger les victimes
- Accueillir, écouter et orienter les victimes en fonction de son cadre d'intervention
- Connaître les outils d'intervention auprès des enfants victimes
- Identifier les ressources partenariales.

DATES 2021

Sénart

 29 & 30 novembre

Montereau-F-Y

 14, 15, 17, 18 juin
2 & 3 décembre

TARIFS :

Formation Continue : 520 euros

Hors Formation Continue : 400 euros

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S MAX. : 15 pers.

HORAIRES : 9h30-17h

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscription auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

LES FEMMES MIGRANTES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour bénéficier de cette formation

ENJEUX

Les violences conjugales touchent tous les âges, tous les milieux sociaux et toutes les cultures. Les femmes migrantes qui subissent des violences sont néanmoins exposées à des difficultés spécifiques, en particulier dans le domaine administratif.

OBJECTIFS

- Repérer les impacts des violences conjugales sur les femmes migrantes
- Connaître le concept de « double violence »
- Appréhender les spécificités juridiques de l'accompagnement de ce public

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscription auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

La Cimade
Ile-de-France Champagne
L'humanité passe par l'autre

INTERVENTION DE LA CIMADE

Association qui accompagne les personnes étrangères dans la défense de leurs droits

LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : la participation à une sensibilisation est obligatoire pour bénéficier de cette formation

ENJEUX

De nombreuses femmes sont la cible de violences sexuelles et ce dès le plus jeune âge. La banalisation et la minimisation de ces violences participent à l'ancrage social de la « culture du viol » qui réduit les victimes au silence. Pour repérer et accompagner ces situations de manière adaptée, le.s ont besoin de clés de compréhension et d'intervention spécifiques.

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

OBJECTIFS

- Repérer des situations de violence sexuelle
- Identifier les différentes formes de violence sexuelle
- Connaître le cadre légal spécifique aux violences sexuelles
- Appréhender l'ampleur et les impacts des violences sexuelles sur les victimes, notamment en termes de psychotrauma
- Orienter les victimes vers les partenaires spécialisés.

ÉCHANGES POST-FORMATION

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : avoir participé à une formation proposée par notre organisme de formation

🕒 OBJECTIFS

- Prolonger et approfondir les échanges et la réflexion commune initiés lors d'une session de formation
- Affiner sa connaissance et sa compréhension des rôles, missions et pratiques des partenaires en matière de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants
- Soutenir la dynamique de travail en partenariat
- Contribuer à l'émergence d'une expertise partagée sur la problématique de la violence conjugale.

😊 PARTICIPANT.E.S

Tout.e.s professionnel.le.s ou bénévoles ayant suivi dans l'année une ou plusieurs journées de formation

🕒 CONTENU

- S'informer sur les activités et missions des autres participant.e.s
- Échanger sur ses expériences et ses pratiques
- Analyser les difficultés rencontrées lors de l'accueil, l'écoute et la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence conjugale (à partir d'une situation apportée par le groupe)
- Travailler à la co-construction d'outils en matière :
 - de repérage des situations de violence conjugale par les professionnel.le.s
 - d'orientation et de suivi des femmes et des enfants victimes de violence conjugale

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du **secrétariat** (**coordonnées p.31**).

SUR



ME

SURÉ

FORMATIONS SUR MESURE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

TOUTES LES THÉMATIQUES ABORDÉES DANS
LE CATALOGUE DE FORMATION PEUVENT ÊTRE
DÉVELOPPÉES AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE

FORMATIONS SUR MESURE

- Analyse en commun de votre demande et de vos besoins
- Identification précise des objectifs de la formation
- Adaptation aux spécificités de l'établissement et du public formé
- Adéquation des moyens techniques et pédagogiques.

DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

- Les formations sont organisées sur site
- Elles sont prévues pour des groupes de 15 personnes maximum
- Les professionnels n'ont pas à se déplacer

Si vous souhaitez faire bénéficier votre équipe d'une **sensibilisation et/ou d'une formation sur site**, merci de contacter **le secrétariat du Pôle Prévention-Formation** par mail : elodie.carabasse@parolesdefemmes-lerelais.fr ou téléphone : 01.60.96.95.95.

NOTRE SERVICE DE FORMATION A FORMÉ DANS CE CADRE :



TARIF : 1.200 euros / jour
pour un groupe de maximum 15 pers.



IN
FOR
MA
TION

INFORMATION ANIMATIONS & EXPOSITIONS

Pour contribuer à la diffusion de l'information auprès du grand public et soutenir la dynamique de réseau entre professionnel.le.s du territoire et/ou impliqué.e.s dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité, Paroles de Femmes-Le Relais propose chaque année des rendez-vous réguliers sous la forme de conférences débats, ou d'ateliers débats, notamment autour de **2 moments forts** :

LE 8 MARS
JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

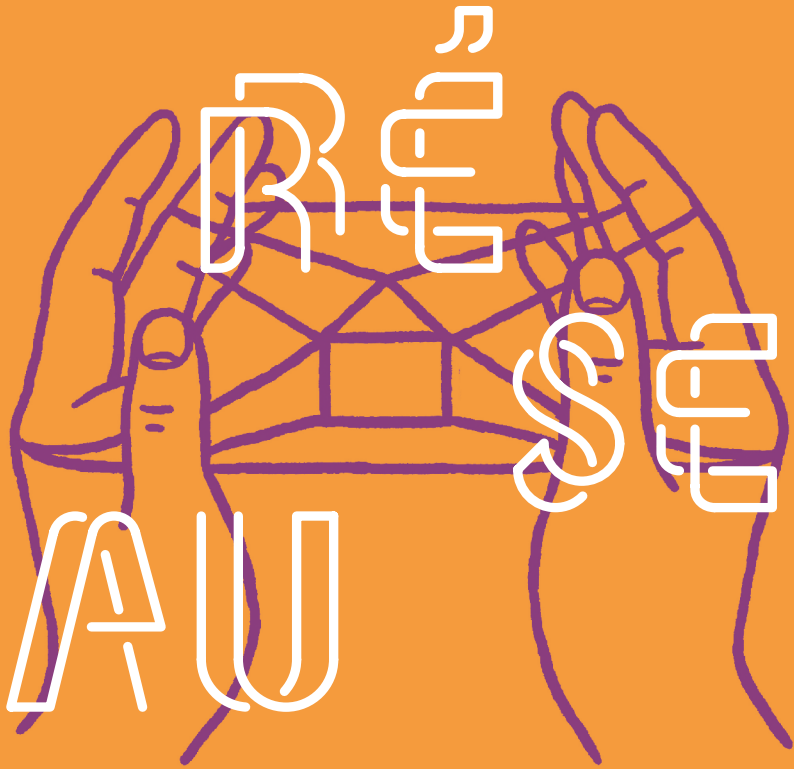
LE 25 NOVEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR L'ÉLIMINATION
DES VIOLENCES CONTRE
LES FEMMES

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS ÉVÉNEMENTS

Rendez-vous sur :

 Parolesdefemmes-lerelais

 parolesdefemmes-lerelais.fr



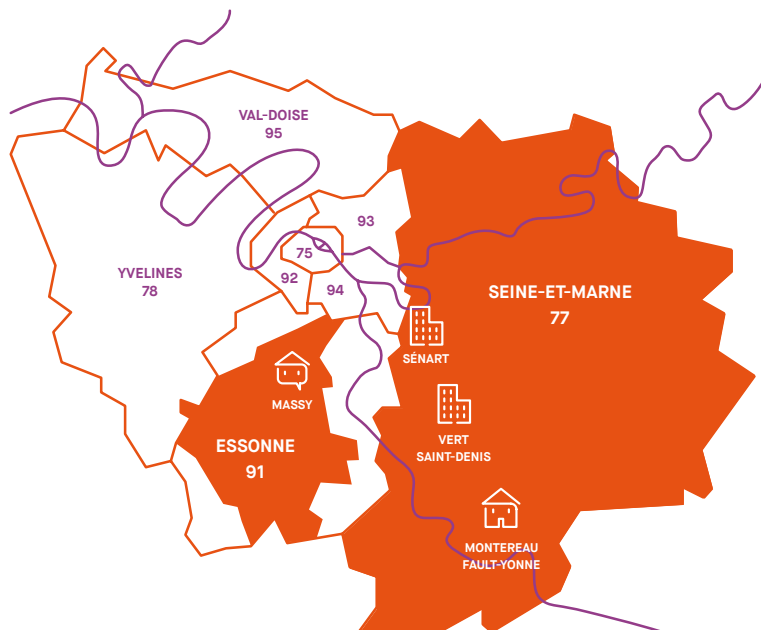
RÉSEAU

Le pôle Prévention-Formation participe à l'animation des réseaux de partenaires pour favoriser la prise en compte des violences conjugales et accompagner les professionnel.le.s dans leur intervention auprès des familles. Il met son expertise à disposition des membres de ces réseaux lors des séances thématiques, d'analyse de situations, de présentation de structures, de co-participation à des projets communs.

Ces réseaux sont pluridisciplinaires et visent à dynamiser le partenariat entre acteurs de terrain pour améliorer la prise en charge des victimes et construire des outils d'intervention en tenant compte du territoire sur lequel ils interviennent.

La participation aux réunions de réseau est libre et gratuite. Si vous souhaitez y participer, bénéficier des outils développés ou de l'expertise du Pôle Prévention-Formation pour créer un réseau thématique ou local, merci de nous contacter (**coordonnées page 31**).

CARTE DES ÉTABLISSEMENTS



LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET DE CONVENTION DE FORMATION

L'OBJET ET LE CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription à une session de formation ou commande de formation implique, de la part du/de la futur.e stagiaire et de son établissement, l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales d'inscription et d'établissement de la convention de formation qui prévaut sur tout autre document de l'acheteur et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

L'INSCRIPTION SUR UN STAGE

N'hésitez pas, si vous le souhaitez, à réserver une place sur une formation par téléphone. Ensuite, merci de confirmer votre inscription en nous envoyant un bulletin d'inscription par courrier ou mail (bulletin disponible dans les pages de ce catalogue).

L'inscription ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement du coût du stage. Les inscriptions sont retenues et confirmées dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles.

Nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible aux formations que vous souhaitez suivre en raison de l'effectif limité que nous maintenons dans chaque stage.

LA CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation est établie avec le/la stagiaire ou l'employeur de chaque stagiaire. Elle est adressée, en deux exemplaires, à l'employeur au plus tard trois semaines avant le début du stage. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début de la formation. Sont également joints dans ce document le "Règlement intérieur du stage".

LA CONVOCATION DE STAGE ET LE DÉROULEMENT DES STAGES

Au plus tard trois semaines avant le début du stage, une convocation est adressée au/à la stagiaire. Cette convocation précise le lieu exact de déroulement du stage ainsi que les heures de début et de fin de celui-ci.

Un support pédagogique documentaire est remis à chaque stagiaire à la fin de la formation soit sur une clé USB soit par l'envoi d'un lien informatique pour y accéder. Il est formellement interdit aux stagiaires d'utiliser à leur propre compte les supports de formation et les Powerpoint fournis.

À l'issue de chaque module et sous réserve d'une assiduité suffisante, une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.

ÉVALUATION

Une fiche d'évaluation, qui permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations du stage sont remplies à l'issue de la formation et remises aux formateurs. Elles sont ensuite analysées très soigneusement par ces derniers permettant ainsi d'améliorer en permanence la qualité de nos stages. Elles constituent par ailleurs le dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats, en conformité avec l'article D 6321-1 du Code du travail.

LES PRIX ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le prix de chaque stage figure sur la fiche programme du catalogue. Il est applicable pour les inscriptions fermes, reçues et confirmées, avant le 31/12/2020. Ce prix est forfaitaire, net et sans TVA (exonéré). Il ne concerne que les coûts pédagogiques. Les frais de repas, d'hébergement et

de déplacement sont à la charge directe des établissements. Le règlement du coût de formation est à effectuer comptant, sans escompte, lors de l'inscription (le joindre au bulletin d'inscription). En retour, nous confirmons l'inscription et fournissons la facture mentionnant le règlement effectué.

Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente, ou aux conditions d'échéances contractuelles particulières éventuellement accordées et figurant sur la facture, pourra entraîner l'application de pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi que le paiement de l'indemnité pour frais de recouvrement prévue par l'article L441-6 du Code de commerce d'un montant de 40 €. Ces pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture.

En cas de paiement effectué par un OPCO ou tout autre organisme, il appartient à l'établissement de s'assurer de la bonne fin du règlement par celui-ci.

L'ANNULATION - LE REMBOURSEMENT

A - Nous nous réservons la possibilité d'annuler tout stage dont, deux semaines avant la date prévue de mise en œuvre, le nombre d'inscriptions et les annulations inopinées réduiraient le groupe à un niveau incompatible avec une dynamique de groupe convenable. Les stagiaires inscrits et leurs établissements sont immédiatement informés, les règlements effectués sont remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.

B - En cas d'annulation de stage à notre initiative, suite à un cas de force majeure, seule la partie réalisée de la formation sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée du stage soit reportée à une date ultérieure en accord avec les établissements et les stagiaires concernés.

C - En cas d'absence partielle d'un/une stagiaire au cours d'un stage, seules les heures de présence à la formation seront facturées au titre de la formation continue. Nous nous réservons cependant la possibilité de facturer à l'établissement employeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil, le montant des heures d'absence.

D - En cas d'annulation de la part d'un/une stagiaire ou de son établissement employeur à compter de la semaine précédant le stage, nous nous réservons la possibilité de facturer un montant de 200 € à titre de clause de dédit, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil. Dans un tel cas de figure, ces frais feraient l'objet d'une facture spécifique, payable par l'établissement.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies par Paroles de Femmes-Le relais font l'objet de traitements pour assurer la gestion des sessions de formation. Elles ne seront pas cédées à des tiers. L'adresse courriel peut être utilisée à des fins de communication ou de diffusion d'informations. Le/la stagiaire bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et opposition aux traitements pour motif légitime en faisant sa demande à :

Paroles de Femmes-Le relais :

5, avenue du Général de Gaulle 77130 Montereau-Fault-Yonne
par courriel à l'adresse :

antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr_

BULLETIN D'INSCRIPTION

SENSIBILISATIONS - FORMATIONS

Renvoyer ce bulletin d'inscription par courrier ou par mail aux adresses suivantes :

Pour la Seine-et-Marne :

Renseignements au 01.60.96.95.95

Inscription à envoyer :

LA MAISON DES FEMMES - LE RELAIS

5 avenue du général de Gaulle,

77130 Montereau-Fault-Yonne

elodie.carabasse@parolesdefemmes-lerelais.fr

Pour l'Essonne :

Renseignements au 01.60.11.97.97

Inscription à envoyer :

PAROLES DE FEMMES

Maison de la formation et de l'emploi,

11 avenue du Noyer Lambert,

91300 Massy

antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

VOTRE STRUCTURE

Association Entreprise Etablissement :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

LE/LA STAGIAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Fonction : _____

Diplôme : _____

LA FORMATION

S'inscrit à la formation (intitulé) :

Lieu de la formation : Sénart Montereau-Fault-Yonne

Massy Étampes

Date de la formation : du _____ au _____

et du _____ au _____

Prix de la formation : _____ € règlement joint

Nom de l'OPCO : _____

Fait à : _____ le : / /

Signature de l'intéressé.e :

Cachet de l'établissement
et signature :

PAROLES DE FEMMES LE RELAIS